



**PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE
ET DE LA MER DU NORD**

**PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE
PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME**

Direction interrégionale de la mer
Manche Est – mer du Nord

Secrétariat du CMF

PROCÈS VERBAL

**VOTE DU CONSEIL MARITIME DE LA FAÇADE MANCHE EST-MER DU NORD
SUR LE MANDAT DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE A LA COMMISSION PERMANENTE SUR LES
TRAVAUX PRÉPARATOIRES INTERMÉDIAIRES DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE**

Le 12 décembre 2017, conformément aux dispositions du règlement intérieur, il a été procédé à la mise au vote de la proposition de confier à la commission permanente du conseil maritime de la façade Manche Est-mer du Nord un mandat de l'assemblée plénière pour exprimer l'avis du conseil maritime sur :

- les sujets de planification de l'espace maritime de la façade Manche Est – Mer du Nord,
- les étapes de la construction du document stratégique de la façade Manche Est – Mer du Nord.

Cette proposition a obtenu :

- Nombre de voix favorables : 41
- Nombre de voix défavorables : 0
- Nombre d'abstentions : 6

La proposition est adoptée par le conseil maritime de la façade Manche Est-mer du Nord.

Le préfet maritime de la Manche
et de la mer du Nord

Pascal AUSSEUR

La préfète de la région Normandie,
préfète de la Seine-Maritime

Fabienne BUCCIO